Paramétrer le Plugin de détection de plagiat Compilatio

> Précisons tout d'abord que **Compilatio** permet une **analyse de similitudes** (à distinguer du plagiat), c'est-à-dire que l'analyse donne une **indication en % pour chaque travail rendu de la quantité de texte qui a été également retrouvée dans d'autres documents** (i.e. des sources webs, les travaux remis par les autres étudiant·e·s, ainsi que les documents présents dans la bibliothèque de référence de Compilatio).

Configuration du plugin:

Vous pouvez déterminer ici le fonctionnement du Plugin Compilatio :



- **Permettre de détecter les similitudes avec Compilatio** : Ce réglage est par défaut paramétré sur « **Oui** », ce qui signifie que le Plugin est activé.

> Sachez que **si vous désactivez ce réglage, il ne sera pas possible d'inclure les travaux déjà rendus par les étudiant·e·s si vous l'activez à posteriori.** Nous vous conseillons ainsi de conserver le réglage par défaut (« Oui »), ce qui vous permettra de décider si vous souhaitez ou pas analyser les similitudes après la récolte des travaux des étudiant·e·s.

- **Lancement des analyses :** L'analyse des similitudes peut être faite de manière automatique (dès que des travaux sont rendus), programmée (l'analyse débute à partir d'une certaine date) ou manuelle (vous cliquez sur un bouton lorsque vous souhaitez débuter l'analyse). Si vous sélectionnez « **Programmée** », vous serez en mesure de définir une date d'analyse, c'est à dire une date à laquelle l'analyse des simili-tudes est lancée.

> Nous vous conseillons fortement de choisir l'option « **Manuelle** » ou bien « **Programmée** », qui vous permet de vous assurer d'avoir bien reçu tous les travaux attendus avant que l'analyse ne débute. Comme l'analyse de similitudes se fait entre les travaux rendus, il est préférable d'avoir la totalité des travaux avant de les comparer.

> Sachez que le système est moins sollicité et fonctionne mieux **en soirée**, ainsi si vous programmez une analyse, privilégiez un lancement le soir.

- **Rendre le % de similitudes visible par les étudiant·e·s** : Vous pouvez déterminer ici si le % de similitudes déterminé par l'analyse de Compilatio sera visible par les étudiant·e·s (c'est-à-dire que l'étudiant·e pourra voir le résul-tat de l'analyse pour son propre travail), et si celui-ci sera visible immédiatement après le rendu du travail ou bien après la fermeture de l'activité.

> Nous vous invitons à sélectionner «Jamais» car **le % de similitudes ne constitue pas une assurance de détection de plagiat** et est **à interpréter avec prudence**. Voir une telle indication peut constituer un stress majeur pour les étudiant·e·s et entraîner de la confusion.

- **Envoyer un mail à l'étudiant·e :** Nous avons désactivé l'affichage des rap-ports de similitudes aux étudiant·e·s et ainsi il n'est pas nécessaire d'activer ce réglage.
- **Ajouter les documents à la bibliothèque de références :** Vous pouvez contribuer à la constitution d'une bibliothèque de références à l'UNIL, en activant cette option.

> Nous conseillons en effet de conserver le réglage par défaut (« Oui ») pour cette option « **Ajouter les documents à la bibliothèque de références**» pour permettre une comparaison des documents remis par les étudiant·e·s. En effet, si ce paramètre n'est pas activé, les documents remis seront uniquement comparés à des sources webs ou à des documents déjà existants dans la bibliothèque de références. Il ne sera pas possible de détecter des similitudes entre les travaux remis par les étudiant·e·s.

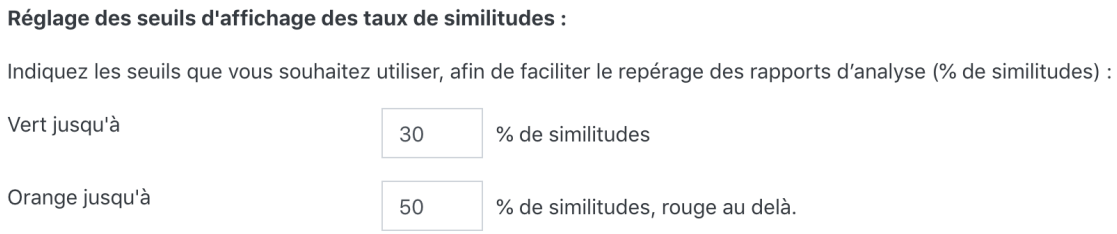
> Cette option permettra, de plus, de **conserver une trace des travaux rendus par les étudiant·e·s** (anonymisés) et d'enrichir une bibliothèque de références, pour que ces travaux soient pris en compte lors d'analyses ultérieures. Cela permettra notamment de détecter les étudiant·e·s qui ont ré-utilisé des travaux réalisés par d'autres étudiant·e·s

durant des semestres/années précédentes, voire mêmes des comparaisons inter-universités. Les travaux conservés dans cette bibliothèque de références seront partagés avec d'autres institutions, mais anonymisés. Il ne sera ainsi possible de retracer le créateur du travail que sous certaines conditions.

Réglage des seuils d'affichage des taux de similitudes:

Vous pouvez également déterminer ici le réglage des seuils d'affichage des % de similitudes, par exemple :

- Le taux de similitudes apparaîtra en vert dans le rapport d'analyse jusqu'à X % (il s'agit de votre seuil de tolérance),
- Le taux de similitudes apparaîtra en orange dans le rapport d'analyse jusqu'à Y %.
- Le taux de similitudes apparaîtra en rouge dans le rapport d'analyse à partir de Y %.



L'**interprétation des taux de similitudes** indiqués dans le rapport d'analyse est, bien évidemment, **à faire avec précaution** et **dépend amplement du type d'examen/de question**. Par exemple, nous pouvons nous attendre à avoir un taux de similitudes élevé dans des travaux dans lesquels les étudiant·e·s restituent des connaissances apprises en cours (e.g. définitions) ou qui nécessitent beaucoup de citations longues.

Analyse des rapports de similitudes:

Pour comprendre l'analyse des rapports de similitudes, consultez notre «Guide rapide pour l'utilisation du Plugin de détection de plagiat Compilatio».

Créé 2020-11-24 12:29:32 UTC par Marie Stoecklin
Mis à jour 2023-02-01 09:10:02 UTC par Emilie Lettry